

Presentation :

Vous êtes passionné(e) par l'escalade et désireux(se) de transmettre votre passion et votre énergie dans un cadre dynamique ?

Rejoignez l'équipe de l'Acclameur, un lieu emblématique du sport avec son mur d'escalade parmi les plus grands de France (42 mètres de long et 16 mètres de hauteur, comptant près de 90 voies), sa structure de bloc (200 m² permettant une pratique jusqu'à 4,5 mètres de hauteur), son dojo (600 m², comportant 4 surfaces de combat) et sa salle d'escrime (500 m², équipée de 6 pistes d'entraînement), un site dynamique au cœur de la vie sportive régionale et nationale. Chaque année, il accueille des milliers de pratiquants, des compétitions de haut niveau (championnats régionaux, championnats de France, Coupes de France), des événements éducatifs et des animations sportives variées.

En intégrant cet équipement structurant, vous deviendrez un acteur clé du développement de l'escalade à Niort. Vous aurez l'opportunité de :

- Encadrer les séances,
- Participer à la mise en place et à l'animation d'événements,
- Assurer la sécurité des installations,
- Contribuer à la dynamique du pôle escalade en lien avec l'équipe d'éducateurs déjà expérimentée,

A ce titre, sous l'autorité du responsable des équipements sportifs de l'Acclameur, vous assurerez les missions suivantes :

Missions :

1/ Accueil, encadrement, enseignement, animation et surveillance des publics et des activités sportives dans le domaine d'activité de l'escalade (initiation, perfectionnement, loisirs) :

- Représentation de la Ville en portant sa dotation vestimentaire,
- Accueil des publics (scolaires, individuels, groupes, ...),
- Surveillance, encadrement, enseignement et animation des activités sportives sur les plans pédagogiques, éducatifs et techniques dans les conditions de sécurité requises,

2/ Organisation de la sécurité des installations et publics accueillis :

- Veille à la bonne application du règlement intérieur et des consignes de sécurité liées au domaine d'activité auprès de tous les publics accueillis,
- Entretien et maintenance des équipements de protection individuels (EPI) et des matériels sportifs,
- Signalement de tout dysfonctionnement lié à la sécurité des personnes, des installations et des matériels sportifs,
- Entretien, maintenance et création d'itinéraires (bloc et voie sous la supervision du chef ouvrier et du responsable) sur la Structure Artificielle Escalade (montage / démontage des blocs, nettoyage des prises, ...).

3/ Organisation et/ou mise en oeuvre de manifestations sportives :

- Préparation des installations sportives en vue de l'accueil des manifestations sportives,

- Participation à la mise en place des mobiliers, matériels sportifs et supports de communication,
- Participation et en fonction des besoins / nécessités de service aux manifestations sportives identifiées par l'encadrement.

Autres :

- Régisseur suppléant de la régie de recettes de la Verticale

Contraintes du poste :

- Cycle annualisé de 38h10 / semaine
 - Congé estival de 3 semaines imposé pendant la fermeture de l'équipement
 - Possibilité de mobilisation pour participer à des manifestations exceptionnelles selon les calendriers sportifs fédéraux et/ou des événementiels de la Collectivité
 - Poste exposé au bruit (< 90db) à la poussière)
 - Travail en soirée et le samedi
-
- Port de charges lourdes > 30 kg

Profil :

-
- Titulaire d'un BPJEPS spécialité activités d'escalade ou d'un CQP Escalade
 - Doté d'une expérience significative dans des fonctions similaires
 - Connaissance du domaine d'activité de l'escalade
 - Ingénierie pédagogique et éducative auprès de différents publics
 - Participation à l'organisation de manifestations et/ou d'animations sportives
 - Organisation, rigueur et méthode
 - Qualités relationnelles et de représentation
 - Qualités pédagogiques et éducatives
 - Sens des responsabilités et autonomie
 - Aptitude au travail en équipe

Conditions statutaires :

Peuvent candidater les agents relevant du cadre d'emplois des Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives

Remuneration :

Conditions statutaires - Régime indemnitaire - Prime de vacances - Prestations sociales.

Renseignements :

Auprès de Monsieur Pierre ROY, responsable du service des Sports (Tél. 05-49-78-77-92) ou Monsieur François TABEAU, responsable des équipements sportifs de l'Acclameur (Tél. 05-49-78-53-72).

Reponse :

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le 15/06/2025 sous la référence : V_25_B_30 à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex